

897^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 21 janvier 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-01-21-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé
APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 894^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard
APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

– QUE le procès-verbal de la 894^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-03
PROCÈS-VERBAL DE LA 895^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon
APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE le procès-verbal de la 895^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-04
PROCÈS-VERBAL DE LA 896^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé
APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 896^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-05
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon
APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE les comptes payés et prélèvements en décembre 2019, qui s'élèvent à 1 560 058,97 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 décembre 2019, qui s'élèvent à 250 504,81 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de décembre 2019, qui s'élèvent à 222 670,80 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-06

PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE – ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami avait un plan de sécurité civile mais qu'il se devait d'être mis à jour;

ATTENDU QUE la ville est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Matagami reconnaît que la ville peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par Le conseiller Louis Gagnon

- QUE le plan de sécurité civile de la Ville préparé par le directeur général et coordonnateur municipal de la sécurité civile, en collaboration avec les responsables de missions, soit adopté;
- QUE le directeur général et coordonnateur municipal de la sécurité, monsieur Pierre Deslauriers, soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;
- ET QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-07

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
MÉMOIRE DE LA VILLE DE MATAGAMI CONCERNANT LA RÉFLEXION
SUR LA MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET
STRATÉGIQUES – ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, a amorcé une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques et qu'une consultation se tient dans plusieurs régions jusqu'au 7 février 2020;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a décidé d'utiliser cette tribune pour faire valoir son opinion sur ce sujet en y déposant un mémoire lors de la consultation qui se tient le 22 janvier 2020 à Chibougamau.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– D'APPROUVER le mémoire de la Ville de Matagami concernant la réflexion sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques amorcée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-08

CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Matagami reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de planifier la sécurité civile sur son territoire afin :

- de mieux connaître les risques qui y sont présents, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas et d'atténuer leurs effets potentiels sur le milieu;
- de se préparer à faire face aux sinistres et de réunir les conditions qui permettront de limiter au minimum les conséquences néfastes de ceux-ci;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire, en priorité, doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration;

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doivent être maintenus opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE soit créé un comité municipal de sécurité civile;
- QUE les personnes suivantes soient désignées membres du comité municipal de sécurité civile de la Ville de Matagami :
 - monsieur Pierre Deslauriers, coordonnateur municipal de la sécurité civile;
 - monsieur Louis Gagnon, conseiller municipal;
 - monsieur Daniel Cliche, responsable de la mission Communication;
 - mesdames Julie Tremblay et Johanne Lefebvre, responsables de la mission Administration;
 - monsieur Claude Roy, responsable de la mission Secours aux personnes;
 - sergent Gabriel Girard, représentant de la Sûreté du Québec et responsable de la mission Protection des biens;
 - monsieur Marco Bédard, responsable de la mission Services techniques et Transport;
 - monsieur Étienne Gravel, responsable de la mission Services aux personnes sinistrées.
- ET QUE cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le comité municipal de sécurité civile de la municipalité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-09
ENTENTE DE STAGE – CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le protocole d'entente à intervenir entre le Cégep du Vieux-Montréal et la Ville de Matagami pour l'accueil d'un étudiant stagiaire du département de techniques d'intervention en loisir;
- ET QUE monsieur Étienne Gravel, directeur du Service des loisirs, soit par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir avec le Cégep du Vieux-Montréal pour l'accueil d'un étudiant stagiaire.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-10

CONTRAT DE STAGE AU SERVICE DES LOISIRS DE MONSIEUR MIGUEL BELLEROSE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU l'intérêt manifesté par monsieur Miguel Bellerose, finissant en techniques d'intervention en loisir du Cégep du Vieux Montréal, quant à la réalisation d'un stage au Service des loisirs de la Ville de Matagami;

ATTENDU QU'il y a un besoin au niveau du Service des loisirs lors de cette période compte tenu notamment de l'organisation de la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec;

ATTENDU l'opportunité de bénéficier d'une ressource qualifiée pour ce genre de mandat.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE le conseil municipal autorise l'engagement de monsieur Miguel Bellerose pour un stage étudiant au Service des loisirs, et ce, à compter du 27 janvier 2020, pour une durée de 17 semaines, et ce, selon les termes mentionnés au contrat de stage de travail;
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, soit par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le contrat de stage de travail à intervenir avec monsieur Miguel Bellerose.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-11
JUGEMENT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
DOSSIER CMQ-67015 – VILLE DE MATAGAMI C. DESSERCOM INC.

Dépôt pour information

2020-01-21-12
VILLE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON
RÉSOLUTION NUMÉRO 19-12-380
DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'EXEMPTION DE TAXES DE
DESSERCOM INC. – PARTAGE DES FRAIS JURIDIQUES

Dépôt pour information

2020-01-21-13
PERMIS D'AFFAIRES
« ESTHÉTIQUE TMT » – MADAME KATHERINE TANGUAY

Dépôt pour information.

2020-01-21-14
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE GMC, CABINE MULTIPLACE
MODÈLE 2500 HD, ANNÉE 2019 OU PLUS RÉCENT
ATTRIBUTION DE CONTRAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de quatre concessionnaires automobiles pour l'acquisition d'une camionnette GMC, à cabine multiplace, modèle 2500 HD, année 2019 ou plus récent;

ATTENDU QUE deux des quatre soumissionnaires invités ont déposé une proposition, avec un modèle 2020, soit :

| Soumissionnaire | Prix taxes incluses |
|------------------------|--------------------------------|
| Nicol Auto inc. | 47 611,15 \$ |
| Garage Tardif Itée | 46 431,19 \$ |

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

- D’ATTRIBUER le contrat de fourniture d’une camionnette GMC, cabine multiplace, modèle 2500 HD, année 2020, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Garage Tardif ltée pour un montant de 46 431,19 \$, taxes incluses, FAB Matagami, et ce, selon les termes et conditions de l’appel d’offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d’incapacité d’agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d’incapacité d’agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2020-01-21-15
CLUB DE HOCKEY L’APRÈS-MATCH
20^E ÉDITION DU TOURNOI ANNUEL DE HOCKEY SOCIAL
DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le tournoi de hockey social annuel du Club de Hockey l’Après-Match se tiendra du 21 au 23 février 2020;

ATTENDU QU’annuellement, le tournoi accueille plus d’une douzaine d’équipes et que c’est une activité communautaire prisée par la population;

ATTENDU QUE le tournoi génère également des retombées économiques dans le milieu;

ATTENDU QUE la tenue de cet événement entraîne des heures supplémentaires de la part du personnel de l’aréna, ce qui représente des coûts substantiels pour l’organisme bénévole;

ATTENDU QUE l’organisme a adressé une demande de support financier à la Ville.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- DE SUPPORTER le Club de Hockey l’Après-Match de Matagami en assumant le coût du temps supplémentaire effectué par le personnel de l’aréna lors du tournoi de hockey social qui se tiendra les 21, 22 et 23 février 2020;
- QUE toute heure de fermeture excédant trois heures du matin serait cependant facturée;

– ET QUE toutes autres conditions de location demeurent les mêmes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-16

**TÉLÉTHON RÉGIONAL DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES
HANDICAPÉES ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/NORD-DU-QUÉBEC
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec est un organisme régional qui peut bénéficier à l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le Téléthon régional aura lieu le 26 janvier 2020;

ATTENDU QUE la Ville désire supporter les organismes dont leur travail peut apporter un grand bénéfice aux citoyens de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

– D'AUTORISER le versement d'un montant de 500 \$ à la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec dans le cadre de son Téléthon régional, qui se tiendra le 26 janvier 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-17

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – COTISATION 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020, en y incluant l'adhésion au Carrefour du capital humain;

– ET D'AUTORISER le paiement de 5 059,73 \$, taxes en sus, pour la cotisation 2020 de l'Union des municipalités du Québec et celle du Carrefour du capital humain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-18

**SECRETARIAT AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES NATION CRIE –
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
COTISATION 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE depuis novembre 2011, la Ville de Matagami est membre du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion au Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2020;
- D'AUTORISER le paiement de 15 000 \$ pour la cotisation 2020 du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie – Abitibi-Témiscamingue;
- ET D'INFORMER le Secrétariat que la Ville de Matagami évaluera au cours de l'année 2021 la pertinence de maintenir son adhésion pour les années suivantes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-19

**BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
ANNÉE 2019**

Dépôt pour information.

2020-01-21-20

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES
SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil de la Ville de Matagami autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;
- ET QUE monsieur Marco Bédard, directeur des Services techniques, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-21

DÉVELOPPEMENT MATAGAMI INC.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- DE VERSER une contribution financière de 16 400 \$ à Développement Matagami inc. pour supporter les opérations, et ce, tel qu'il est prévu au poste 02-622-00-991 du budget 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-22

CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*

- i) Lettre du 18 décembre 2019 – Neuvième versement de l'aide financière accordée pour le projet de rénovation de la piscine du centre civique

b) Ministère des Transports

- i) Lettre de remerciements du 20 décembre 2019 – Participation au chantier sur le financement de la mobilité au Québec

2. AUTRES

a) Administration régionale Baie-James

- i) Résolution n° ARBJCA-2019-11-21-14 – Appui à la Ville de Matagami pour la route d'accès aux ressources – Faille Sunday Lake

b) Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

- i) Bulletin L'Échangeur-10 – Novembre 2019

c) Fondation hospitalière d'Amos inc.

- i) Rapport annuel 2018-2019

d) Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue – Chaire en aménagement forestier durable

- i) Rapport annuel abrégé 2018-2019
ii) Résumés 2018-2019 des projets de recherches de la Coopérative de solidarité en recherche et développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

e) Ville de Chapais

- i) Résolution n° 19-12-323 – Demande au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la mise en œuvre du groupe opérationnel régional sur la stratégie envisagée pour le rétablissement de l'habitat du caribou forestier en Eeyou Istchee Baie-James

2020-01-21-23

SERVICE DES LOISIRS

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

– D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-24

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-25

SERVICE DES INCENDIES

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-26

SERVICE DES INCENDIES

POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Vital Corriveau à titre de pompier volontaire, cette dernière étant effective le 12 décembre 2019;
- ET DE LE REMERCIER pour ces vingt-et-une années de services rendus à la communauté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-27

SERVICES TECHNIQUES

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-21-28
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2020-01-21-29
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE LEVER la séance à 19 h 50.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER